

DÉPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 16.053

L'An deux Mille Seize, le 14 avril, à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 8 avril 2016

DATE D’AFFICHAGE

Le 8 avril 2016

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Didier QUENTIN, M. Patrick MARENGO, Mme Eliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Marie-Noëlle PELTIER, Mme Eva ROY, M. Gérard FILOCHE, Mme Marie-José DAUZIDOU, Mme Nelly SERRE, Mme Dominique BERGEROT, adjoints,

M. Didier BESSON, Mme Annie CHABANEAU, M. Daniel COASSIN, Mme Marie-José DOUMECQ, M. Julien DURESSAY, Mme Dominique GACHET, M. Bernard GIRAUD, Mme Thérèse GORDON'S, Mme Régine JOLY, M. Gérard JOUY, M. Yannick PAVON, M. Thierry ROGISTER, Mme Marie-Claire SEURAT, conseillers municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS : M. Jean-Paul CLECH représenté par M. Patrick MARENGO
M. Gilbert LOUX représenté par Mme Eliane CIRAUD-LANOUE
M. Denis MOALLIC représenté par Mme Régine JOLY
M. Alain LARRAIN représenté par Mme Annie CHABANEAU

ÉTAIENT ABSENTS-EXCUSÉS : Mme Dominique BARRAUD DUCHÉRON, M. René-Luc CHABASSE, Mme Nancy LEFÈVRE, M. Pierre PAPEIX, Mme Dominique PARSIGNEAU, Mme Alexandra COUDIGNAC

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 23

Nombre de votants : 27

M. Julien DURESSAY a été élu Secrétaire de Séance.

OBJET : CONVENTION D’OBJECTIFS CONCLUE ENTRE LA VILLE DE ROYAN ET L’ASSOCIATION « COMITÉ DES FÊTES ET D’ANIMATIONS DE ROYAN (CFAR) », POUR L’ANNÉE 2016 - AVENANT N°1

RAPPORTEUR : M. GIRAUD

VOTE : 2 ABSTENTIONS
UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

Par délibération n°15.151 en date du 14 décembre 2015, le Conseil Municipal a attribué une subvention de 80.000 € (quatre-vingt mille euros) au profit de l'association « Comité des Fêtes et d'Animation de Royan (CFAR) ».

Il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer une subvention complémentaire de 157.500 € (cent cinquante-sept mille cinq cents euros), portant la subvention totale à 237.500 € (deux cent trente-sept mille cinq cents euros), d'approuver l'avenant n°1 à la convention d'objectifs conclue avec l'association « Comité des Fêtes et d'Animations de Royan (CFAR) », et d'autoriser Monsieur le Député-Maire ou Monsieur le Premier Adjoint, agissant par délégation, à le signer.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu le projet d'avenant n°1,
- Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- d'attribuer une subvention complémentaire de 157.500 € (cent cinquante-sept mille cinq cents euros) à l'association « Comité des Fêtes et d'Animations de Royan (CFAR) », pour l'année 2016, portant la subvention totale à 237.500 € (deux cent trente-sept mille cinq cents euros).
- d'approuver l'avenant n°1 à la convention d'objectifs conclue entre la Ville de Royan et l'association « Comité des Fêtes et d'Animations de Royan (CFAR) », pour l'année 2016.
- d'imputer la dépense correspondante sur le budget de l'année en cours.
- d'autoriser Monsieur le Député-Maire ou Monsieur le Premier Adjoint, agissant par délégation, à signer l'avenant n°1.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 19 avril 2016

Pour le Député-Maire,
Et par délégation
Le Premier Adjoint
Patrick MARENGO